

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Pont Sainte Maxence
Arrondissement de Clermont

Nombre de Membres

- en exercice : 19
- présents : 14
- ayant donné procuration : 3
- absent excusé : 0
- absent : 2

Date de Convocation :

mercredi 22 mars 2023

Date d’Affichage :

mercredi 22 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIEUX

Séance du 28 mars 2023 à 19h

L’an deux mille vingt-trois, le 28 mars à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc MOUILLESEUX, Maire

Présents :

M. Marc **MOUILLESEUX**, Maire - Mme Isabelle **BERTRAND**, M. Jean **MADEC**, Mme Valérie **LEBOYER**, M. Grégory **CHARLET**, Adjoints - Mme Ghislaine **VETTOR**, M. Sébastien **SIMON**, Mme Corinne **FABLET**, M. Patrice **ESCHENBRENNER**, Mme Maryvonne **BOUCHEZ**, Mme Véronique **DRIEU**, Mme Djila **FERGANE**, M. David **COUVELARD**, M. Laurent **FOLKMANN**, Conseillers

Absent(s)(es) excusé(s)(es) ayant donné pouvoir :

Mme Denise **SCHROBILTGEN** a donné pouvoir à Mme Isabelle **BERTRAND**, M. Thomas **DIAS MARCELINO** a donné pouvoir à M. Marc **MOUILLESEUX**, M. Frédéric **MISKOWICZ** a donné pouvoir à Mme Corinne **FABLET**

Absent(s)(es) : M. Pierre **TOMBOIS**, M. Eric **VAN DE VALLE**

Secrétaire de séance : M. Grégory **CHARLET**

N° 2023/016

Objet : Assainissement – Renouvellement de l’attribution de la Délégation de Service Public (DSP)

Restitution est faite des travaux de la Commission chargée de la concession du service public d’assainissement.

Il en résulte que la Commission Délégation Public de Service a émis un avis favorable en date du 23 mars 2023 concernant la gestion par concession du service public d’assainissement.

Les conditions générales du nouveau contrat proposé par la société SUEZ sont les suivantes :

- Durée : 12 ans
- Prix du service :
 - Abonnement : 12 € HT / an / abonné
 - Prix du m³ : 0,1897 € HT / m³
- Forfait eaux pluviales :
 - 4 800 € HT/an

Le prix du service indiqué ci-dessus correspond à l’offre de base avec accès internet SIG, entretien du réseau d’eaux usées et d’eaux pluviales, curage de 15% du linéaire, une campagne de dératisation et le suivi des contrôles des branchements.

Le coût pour la population serait ainsi en légère diminution.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 060-216005330-20230328-16_DSP_ASSAINI-DE



Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la proposition de la société SUEZ pour l'exploitation par concession du service public d'assainissement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat à venir.

Fait et Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Rieux, le 28 mars 2023

Le Maire,

Marc MOUILLESEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mouilleseaux', written over a horizontal line.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'AMIENS sis 14 rue Lemerrier 80000 Amiens, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr